Réunion des copropriétaires 2022

Monsieur Claude JAY, Maire des Belleville, remercie les personnes présentes à cette rencontre annuelle.

Elle constitue un moment d’échanges entre les représentants des copropriétés, la municipalité et les services de la station.

Elle permet :

* De diffuser des informations susceptibles d’intéresser les copropriétaires
* Aux propriétaires ou leurs représentants de faire part de leurs observations aux différents services présents.

Présentation en images des principaux projets développés sur la vallée par l’ensemble des services *(liste non exhaustive).*

* [*PowerPoint Présentation des actions en cours*](https://docs.google.com/presentation/d/1hluP61gZ5vV7AAABGM5hB51DRUcLJ_s_/edit?usp=sharing&ouid=115814428284078814644&rtpof=true&sd=true)

Cette année le thème principal de la rencontre est la **transition écologique** au regard des copropriétés. L’inflation des prix de l’énergie ainsi que le nouveau décret tertiaire constituent de véritables enjeux pour les acteurs de la montagne dont les copropriétaires font partie. L’engagement de tous les acteurs locaux pour la démarche « Flocon vert » concrétise l’effort collectif d’une vallée pour le développement durable et la protection de l’environnement. La démarche Flocon vert, dans laquelle s’est lancé la Commune des Belleville, démontre l’intérêt de la collectivité à soutenir un tourisme durable.

**1. Le label Flocon vert – Maxime JURDIT** *(Service environnement Commune des Belleville)*

À la suite d’un travail de concertation avec tous les acteurs du territoire, la commune des Belleville a récemment été labelisée Flocon vert. Le Flocon Vert, est un label garantissant l’engagement durable des destinations touristiques de montagne. Ce label est développé par l’association Mountain Riders pour donner aux amoureux de la montagne une vision claire sur les destinations touristiques exemplaires. Un premier niveau a été atteint (sur 3 niveaux), mais la préservation de l’environnement dans lequel nous vivons, séjournons, doit être un engagement et une responsabilité qui doit être porter collectivement. Une vraie stratégie a été mise en place à court, moyen et long terme, pour progresser et espérer atteindre le plus haut niveau !

* *CF document PDF joint*

**2. Les challenges énergie – Sandrine MATHIEU-DUMAS** *(Espace Propriétaires des Belleville)*

L’Espace propriétaires, chargé de la Labellisation en « Flocons » des meublés de tourisme, est ravie d’accueillir le Flocon Vert sur le territoire des Belleville. Valoriser la qualité des meublés et œuvrer pour un tourisme durable est un challenge qui doit motiver tous les acteurs.

« Copropriétaires » et « Copropriétés » : prêts à relever le défi à nos côtés pour **tenter de réduire de 7% nos** **consommations d’énergie** l’hiver prochain ?

* *CF document PDF joint*

**3. Rénovation énergétique des copropriétés – Jean BERARD** *(Chargé de mission Transition Energétique) Energétiqueeneénergartique*

Jean, spécialiste de la Transition Energétique à l’APTV (Assemblée du pays Tarentaise Vanoise) a brillamment exposé les enjeux, les bénéfices, les obligations (décret tertiaire…) et les contraintes qui attendent les copropriétés pour réduire les consommations énergétiques dans le contexte actuel.

L’APTV souhaite candidater à un appel à manifestation d’intérêt dans le but d’aller chercher des aides (Fonds Chaleur) pour accompagner les copropriétés qui sont prêtes à s’engager dans une rénovation énergétique. L’appel est lancé, tous les dispositifs d’aide et d’accompagnement (ingénierie et financement possibles) seront à la disposition des copropriétés candidates !

* *CF document PDF joint*

**4. AMI « Rénovation des copropriétés » – Laurence RIVAIL** *(Directrice Espace Propriétaires)*

A la suite des tables rondes organisées l’année dernière pour alimenter la candidature du territoire à l’appel à manifestation d’intérêt lancé par le gouvernement, la commune des Belleville fait officiellement partie des 25 stations retenues (annonce du 13/12/2021).

Notre ambition : aller chercher les aides en ingénierie disponibles pour accompagner la transition des copropriétés et permettre une rénovation globale. Mutualiser les expériences et les bonnes pratiques sur notre territoire et avec les 25 stations sélectionnées, afin de faire les bons choix pour l’avenir de nos stations.

La SEM Rénov’/Espace propriétaires aux côtés de la municipalité, se tient à la disposition des Syndics, Conseils syndicaux et copropriétaires pour coordonner l’ensemble des actions et enclencher la transition en transparence.

* *CF document PDF joint*

**Questions diverses :**

* *Les panneaux photovoltaïques ont-ils une vraie performance énergétique ?*

Si vous souhaitez avoir des conseils en énergie, vous pouvez vous renseigner auprès de l’ASDER. Il est possible d’estimer sa performance énergétique avec les consommations.

Dans les bâtiments des années 70, il faut prendre en considération le fait que la structure de base du bâtiment complique la performance énergétique.

* *Durée de vie des panneaux solaires et recyclage (photovoltaïque/thermique) ?*
  + Photovoltaïque : 30-35 ans
  + Thermique : longue durée de vie (réduction performance)
* *Où en est le développement de la fibre dans la vallée ?*
  + Infrastructure en cours de déploiement
  + Pour les Professionnels (bien avancé)
  + Pour les particuliers courant 2023 si tout va bien

Concernant la fibre pour les professionnels, c’est la commune qui a la charge de ce développement, les infrastructures se mettent en place.

C’est le département qui est maître d’ouvrage du déploiement de la fibre pour les particuliers. Les travaux ont pris du retard à cause de « certaines péripéties ». *Normalement* courant 2023 tout le monde pourra être raccordé.

* *Question sur l’Isolation des bâtiments :*

L’investissement que représente l’isolation d’un bâtiment est conséquent par rapport au gain de consommation d’énergie.

La commune a conscience de l’investissement que représente de tels travaux. Nous avons décidé de lancer deux études de faisabilité sur Val Thorens et sur Les Menuires pour étudier les possibilités et l’impact d’une chaufferie générale sur laquelle les copropriétés pourraient se raccorder.

* *Pourriez-vous nous en dire plus sur le projet d’aménagement du parking du rondpoint des Menuires svp ?*

La commune a lancé un appel d’offre pour le projet d’aménagement de cet emplacement (OAP).

*Les projets sélectionnés sont-ils de typologie chalet* ?

A ce jour aucun projet n’a été sélectionné, 5 sur les 10 candidats sont encore en lice, nous ne pouvons donc pas certifier l’architecture du projet puisqu’il n’est pas encore déterminé.

* *Est-ce que les parkings des Menuires seront payant* ?

La société Valthoparc reprend la gestion des parkings souterrains de la Croisette, des Bruyères et de l’aire de camping-car. Les parkings déjà payants le resteront.

* *L’âge de gratuité du forfait senior est toujours repoussé ? Pourquoi ?*

Le forfait senior est en place depuis longtemps, la station se développe, de réels investissements sont réalisés et les séniors sont de plus en plus consommateurs de ski, il est donc normal qu’il y ait un tarif cohérent avec le service rendu.

Il y a de vrais enjeux sur les enfants (gratuité moins de 5 ans), cette option sera maintenue.

* *Pourquoi Les forfaits ne sont plus valables l’été ? Et pourquoi faut-il payer pour monter à la masse ?*

En corrélation avec la volonté des acteurs de la vallée de développer la saison estivale, l’amplitude d’ouverture et le nombres de remontées ouvertes l’été ont augmenté durant cette période.

Concernant la télécabine de la Masse, d’importants investissements ont été réalisés afin de permettre de monter rapidement au sommet et de bénéficier d’un panorama exceptionnel ; le tarif pour cette remontée a été calculé en fonction des prix du marché, en tenant compte de la qualité des équipements et de l’avantage procuré au client. Nous avons constaté une augmentation des passages sur la masse et sur la recirculation (les clients refont plusieurs fois la remontée). L’objectif de cette télécabine étant d’augmenter la fréquentation du secteur Masse, le pari est donc réussi.

Concernant les files d’attentes qui ont été constatées cet hiver sur cette remontée, une étude est en cours pour réorganiser les flux au niveau de cette zone et il est précisé que durant l’hiver 2021/2022 la télécabine ne fonctionnait pas en débit maximum, elle sera plus performante dès le début de la saison hivernale 2022/2023.

* *Pourquoi le prix des forfaits augmente autant ?*

Les prix des forfaits ont été approuvés par délibération (avril 2022), en concertation avec les délégataires. Ces tarifs ont été fixés avant les augmentations des coûts de l’énergie, il n’est pas impossible qu’ils soient révisés ?

Jérôme Grellet, directeur de la SETAM tient à souligner que le bouleversement que nous vivons actuellement et qui se dessine sur les années à venir aura un impact phénoménal sur l’activité économique des stations de ski. Nous vivons actuellement une crise économique à laquelle tous les acteurs de la montagne doivent faire face (réchauffement climatique, raccourcissement des saisons d’hiver, augmentation du coût de l’énergie, la ressource en eau/priorité à l’eau potable…), crise qui peut entraîner des conséquences majeures telles que la réduction des saisons hivernales. Nous devons travailler tous ensembles pour anticiper ces changements et trouver des solutions durables pour que le tourisme dans les stations de ski perdure.

* *Des vigiles pour la sécurité vont-ils être mis en place ?*

Aux Menuires, pour la saison 2021/2022, il a été très compliqué de recruter une société prestataire pour assurer la sécurité sur la station, mais ça sera le cas pour les saisons suivantes. Beaucoup de moyens ont déjà été mis en place en collaboration avec les sociétés de remontées mécaniques et les socio-professionnels pour envisager des solutions aux nuisances constatées en station.

A Val Thorens, en parallèle des ambassadeurs du respect qui interviennent toute la saison d’hiver, une société de gardiennage a été engagée du 9 janvier au 10 mars 2022 afin de contribuer au bon déroulement des évènements de la station et de faire respecter les mesures sanitaires et de sécurité sur l’espace public. Le coût de cette prestation est pris en charge conjointement par la Mairie des Belleville et la SETAM.

Un système de vidéosurveillance a également été développé sur l’ensemble des deux stations.

Le sujet de la sécurité est un sujet complexe qui préoccupe la municipalité et qui sera remis à l’ordre du jour.

* *Quel est le projet prévu au sommet de la gare d’arrivée de la télécabine de la Masse ?*

Le projet qui devrait se réaliser pour l’été 2023 au sommet de la Masse, est de réaliser un petit musée de la Remontée mécanique pour mettre en avant la télécabine et les remontées mécaniques en règle générale, l’histoire de la remontée en mode didactique. L’objectif est d’exploiter le potentiel du bâtiment du sommet de la Masse. *Coming soon !*

* *Est-ce qu’il y a des projets de changement ou installation de nouvelles remontées mécaniques ?*

A Val Thorens, la SETAM a le projet de remplacer le télésiège des deux lacs par une télécabine qui monterait jusqu’au sommet de Moutière. L’avantage d’une télécabine est évidement la sécurité pour les enfants. La difficulté : arrêté préfectoral de protection de biotope (les discussions sont en cours avec la DDT).

Il y a également le projet de réalisation d’un bâtiment au sommet de la Cime Caron, qui permettrait une exploitation été comme hiver. Le projet est en cours, mais l’administratif est extrêmement lourd sans parler de l’aspect financier dans le contexte actuel.

Démontage du Col car la montagne bouge (constat : recul de la gare de 3.40m) mais *« c’est toute la montagne qui fou le camp ! »*. Tout projet de remplacement au cœur du parc est interdit, par conséquent d’autres solutions sont à l’étude !

Concernant les Menuires, il y a le projet de réaménager le pied de la Masse et de créer une salle hors sac au sommet du Roc 1.

Projet de réfection du « Dorons » pour des cabines (sécurité des jeunes skieurs).

* *Le projet de rénovation de la Galerie de La Croisette est-il toujours d’actualité ?*

Le projet est en cours, un projet architectural a été soumis aux élus, la concertation avec l’ensemble des copropriétés concernées a commencé, une réunion de présentation et un mailing ont déjà été réalisés.

* *Qu’en est-il des bornes électriques ?*

Il y a actuellement 45 bornes électriques sur la vallée des Belleville : 22 a Val Thorens, 12 bornes ont été installées à la croisette et 9 sur le parking des Bruyères. Il y a également 2 bornes à Saint Martin.

* *Autres projets ?*

Déplacement des ateliers municipaux à la place de la déchèterie (travaux prévus sur 4 ans).

*Poursuite des échanges autour du verre de l’amitié !*

*Merci à tous les participants.*